

Soins intensifs Mettre les patients en mouvement

Une hospitalisation aux soins intensifs entraîne souvent des risques de morbidité pour les patients. Aux Cliniques universitaires Saint-Luc, la plupart de ces patients sont mis en mouvement dès les premiers jours afin de limiter au maximum ces phénomènes de morbidité. Les bienfaits de cette pratique viennent d'être mis en lumière dans une étude réalisée au Service des soins intensifs de Saint-Luc.

Généralement, les patients ressortent très affaiblis d'un séjour aux Soins intensifs avec une morbidité importante : diminution de la masse musculaire, problèmes de respiration, escarres, infections, etc. Cette morbidité implique une dégradation considérable de la qualité de vie.

Depuis quelques années, le Service des soins intensifs des Cliniques Saint-Luc (Pr Pierre-François Laterre) mobilise précocement ses patients de manière à limiter au maximum la perte musculaire. Si cette pratique ne présente aucun risque sous certaines conditions (centre expert, équipe conséquente, dialogue continu avec les médecins), elle demeure toutefois assez rare dans le milieu hospitalier. Une étude réalisée récemment aux Soins intensifs de Saint-Luc prouve tous les bienfaits de mettre les patients en mouvement le plus tôt possible.

Préserver le muscle

Concrètement, des patients hospitalisés pour diverses pathologies ont intégré l'étude. Dès leur hospitalisation, une biopsie musculaire dans le quadriceps était réalisée. Ensuite, ces patients ont été séparés en deux groupes : d'une part, un groupe témoin qui sera peu mobilisé durant son séjour ; d'autre part, un ensemble de patients destinés à être très mobilisés. Durant sept jours, ces derniers effectuaient des exercices de vélo à raison de deux séances de trente minutes par jour.

Après sept jours, une nouvelle biopsie musculaire est effectuée. Résultats ? La perte des fibres musculaires est sensiblement moindre chez les patients très mobilisés par rapport au groupe témoin.

Une seule solution, la mobilisation

Ces séances apportent donc de nombreux bienfaits aux patients : outre la préservation de la masse musculaire, elles accélèrent la revalidation et le retour à domicile tout en diminuant les phénomènes de morbidité. L'activité physique permet encore aux patients de jouer un rôle plus actif dans leur traitement, leur apportant plus de bien-être et de satisfaction.

Au Service des soins intensifs des Cliniques Saint-Luc, tout est mis en œuvre pour que les patients soient mobilisés dès que possible : sédation limitée au maximum, machines permettant aux patients sous respirateur de réaliser leurs exercices, système de mobilisation passive pour les personnes inconscientes... Il reste toutefois quelques contre-indications : fracture du bassin, infarctus du myocarde, traumatisme crânien, morbidités avant l'hospitalisation.

Plus d'informations : Hickmann CE et al, Critical Care Medicine 2018 ; 46(9):1436-1443
https://journals.lww.com/ccmjournals/Fulltext/2018/09000/Impact_of_Very_Early_Physical_Therapy_During.7.aspx



Contact Presse

Cliniques universitaires Saint-Luc (UCL) – avenue Hippocrate 10 – 1200 Bruxelles
Sylvain Bayet, chargé de communication : sylvain.bayet@uclouvain.be
TEL. 02 764 11 45 – www.saintluc.be/presse